

# Soigner son troupeau avec l'homéopathie et l'acupuncture



## Olivier Abily

Producteur de lait

Olivier Abily est éleveur laitier sur la commune de Plabennec (29), en Gaec avec ses deux frères. Avec 140 vaches, ils livrent environ 1 million de litres de lait, avec un système Fourrager d'environ 25 ares pâturés par vache. Souhaitant soigner différemment ses animaux, Olivier s'est d'abord tourné vers l'homéopathie puis l'acupuncture.

### → Comment et pourquoi as-tu souhaité travailler avec l'homéopathie et l'acupuncture ?

Olivier Abily. Je cherchais un moyen de limiter les frais vétérinaires pour notre troupeau laitier, ainsi que la quantité d'antibiotiques utilisée. J'ai fait une première formation sur l'homéopathie il y a quelques années et une formation sur l'acupuncture l'an dernier. J'utilise l'une ou l'autre de ces deux méthodes, ou les deux si nécessaire, de façon complémentaire, au cas par cas.

### → Quelles pathologies soignes-tu avec les médecines alternatives ?

O. A. Je soigne surtout les problèmes autour du vêlage : les vêlages qui traînent, les non-délivrances... et aussi les veaux, les vaches couchées, les boiteries, les mammites, des hémorragies, des traumatismes, les vaches qui ne donnent pas leur lait... J'utilise surtout l'homéopathie pour soigner les mammites et j'obtiens des résultats satisfaisants. J'ai recours à l'acupuncture dans beaucoup de situations mais ce qui m'a le plus marqué, c'est sur une vache qui avait glissé sur le béton et qui restait couchée. Cela a pris un peu de temps, mais avec les soins en acupuncture que j'ai fait, elle s'est relevée toute seule. Elle est bien repartie en lait, on ne la différencie plus aujourd'hui des autres vaches du troupeau.

### → Quels en sont les avantages ?

O. A. Il n'y a pas de délai d'attente : bien sûr, lorsque je soigne une mammite, j'écarte le lait tant que la vache est malade, mais c'est possible de mettre le lait dans le bac plus tôt. Il y a moins de risque de se tromper et de mettre des antibiotiques dans le bac par inadvertance. C'est possible de faire des soins en prévention, comme le "triangle de l'immunité" en acupuncture, par exemple. Et de façon globale, j'utilise moins d'antibiotiques dans l'élevage, cela permet de limiter l'antibiorésistance, et aussi de réduire les frais vétérinaires !

### → Que dirais-tu aux personnes intéressées pour utiliser ces méthodes de soin alternatives ?

O. A. Elles sont accessibles à tout un chacun, pour peu qu'on soit motivé ! Cela nécessite de se former, pour bien comprendre leur fonctionnement et leur mode d'action, bien savoir ce que l'on fait,

comment on le fait et dans quelle situation le faire. Et surtout de mettre en pratique dès la formation, ne pas hésiter à se lancer : les résultats peuvent être rapides et impressionnants, et ça motive pour continuer !

Propos recueillis par Catherine Lucas  
Chambres d'agriculture de Bretagne

## Qu'est-ce que l'acupuncture ?

Il s'agit d'une médecine qui utilise l'énergie du corps pour soigner. Les aiguilles sont appliquées sur des points précis, situés le long des voies de circulation de l'énergie, appelées méridiens. La stimulation de ces points d'acupuncture permet de rétablir la circulation correcte de l'énergie dans le corps, et donc de soigner l'animal.

En médecine vétérinaire, de nombreuses pathologies peuvent être soignées de cette façon : des non-délivrances, des hémorragies, les problèmes de fertilité, mais aussi faciliter les vêlages, réanimer un veau après un vêlage difficile, stimuler une vache qui ne donne pas son lait...

La formation S'initier à l'acupuncture apprend à poser des aiguilles et connaître les points d'acupuncture intéressants en élevage. Elle a lieu sur le terrain et permet de s'exercer à la pose d'aiguilles sur des bovins. Elle est animée par une vétérinaire spécialisée, Nayla Cherino.

Les prochaines formations auront lieu :

- Initiation, les 3 et 28 septembre sur le secteur de Guingamp (22). Contact : Solenne Dupre au 02 96 46 62 68.
- Initiation, les 11 septembre et 4 novembre, sur le secteur de Saint-Ségal (29). Contact : Catherine Lucas au 02 98 41 33 12.
- Initiation, les 22 septembre et 6 novembre, en Ile-et-Vilaine, dans un lieu à définir. Contact : Céline Bessou au 02 23 48 26 83.
- Perfectionnement en juin 2021 en Morbihan. Contact : Pascale Guillermerc au 02 97 36 13 33.

➔ **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** sur les formations proposées en homéopathie et en acupuncture auprès de Catherine Lucas, 02 98 41 33 12 ou par mail [catherine.lucas@bretagne.chambagri.fr](mailto:catherine.lucas@bretagne.chambagri.fr)